



19

# TOUR DES GORGES DE DALUIS

## Au départ de Daluis, quartier de la Salette (670 m)



Imaginer trouver dans Daluis, village de départ de cette randonnée d'envergure, une ambiance provençale avec encore des toitures aux tuiles rondes, de vieilles maisons aux murs en pierres, des façades jointoyées au mortier coloré de terre rouge et, en cherchant bien, les derniers oliviers de la vallée. Découvrir en montant progressivement en altitude, l'ambiance d'un parcours plus alpin avec des conditions climatiques plus difficiles et une végétation qui change avec l'apparition de conifères qui viennent se mêler jusqu'à remplacer totalement la forêt de feuillus. Pour enfin, rentrer par le sentier du balcon des Gorges qui permet d'admirer la géomorphologie particulière, dans l'environnement exceptionnel de cette rive du bassin supérieur du Var qui s'engouffre en aval du village de Guillaumes, dans les spectaculaires Gorges de Daluis. La signalétique sur les belvédères des Terres Rouges et de la crête de Cambon livrera un peu de l'histoire géologique du terroir de Daluis qui est longue, complexe, originale et d'une grande diversité de paysages avec ces roches rouges qui contrastent avec les marnes grises et le gypse blanc éclatant des passages traversés les jours précédents. Le parcours en itinérance s'effectue exclusivement sur des sentiers balisés, et s'adresse à des marcheurs moyens, mais pratiquant néanmoins habituellement la randonnée pour apprécier dans cette longue vallée, ouverte et ensoleillée, les terroirs qui s'étagent des rives du fleuve aux hauts plateaux. C'est l'occasion de découvrir la vie agricole et pastorale traditionnelle, structurée autour des potentialités du territoire avec les forêts conservées dans l'ubac ombragé et les villages, hameaux, cultures et prairies attachés sur l'adret ensoleillé, chaud et sec en été.



### Caractéristiques de la randonnée



**Dénivelée :**  
+ 1 300 m / - 650 m  
**Durée :** 6 heures  
**Distance :** 18 km

**Difficulté :** Sportive  
**Période conseillée :**  
Mars à Novembre



**Dénivelée :**  
+ 1050 m / - 530 m  
**Durée :** 5 h 30  
**Distance :** 13,5 km

**Difficulté :** Sportive  
**Période conseillée :** Mars à  
Novembre



**Dénivelée :**  
+ 660 m / - 1480 m  
**Durée :** 7 heures  
**Distance :** 24 km

**Difficulté :** Alpine  
**Période conseillée :** Mars à  
Novembre

**Réglementation :** Réserve Naturelle  
Régionale des Gorges de Daluis





## Itinéraire

**J1**

### Au départ de Daluis, hameau de la Salette.

Depuis le parking (670 m) au quartier de la Salette (balise 60), passer devant la mairie pour utiliser la piste jusqu'au premier lacet ; prendre en face le tracé balisé qui franchit le ruisseau de la Salette et le remonte

par sa rive gauche. A la balise 60a, suivre le sentier qui grimpe en direction des rochers puis traverse à flanc pour rejoindre une croupe face aux ruisseaux de Champ Gras et de la Salette. Plus haut l'itinéraire s'adoucit en rentrant sous les bosquets de chênes entrecoupés de zones ouvertes avant de s'orienter par un ample mouvement à gauche sous une ligne THT pour rejoindre les ruines de Champ Gras (1 150 m - b.60b). Le sentier monte au-dessus avant de virer vers le nord-ouest pour couper sous un petit sommet et sortir sur le bord d'un col marneux. Franchir cette zone en restant sur le fil de la crête et remonter en face pour accéder à un petit plateau plus ouvert. Continuer toujours à flanc en alternant passage sous les pins et mélèzes pour atteindre via la balise 61, la large dépression du col de Devens (1 498 m - b.62), carrefour de sentiers important. Suivre vers l'ouest, le sentier des Moulins qui passe le riu de la Palud et retrouve la balise 73 ; s'engager à main gauche pour une longue traversée dominée par la barre du Plan. Le franchissement du vallon des Portes aux marnes noires est parfois délicat malgré la reprise et le nettoyage récurrent de l'assise et se poursuit en un remarquable balcon jusqu'à rejoindre une intersection (b.75). Prendre à droite et suivre entre les buis le sentier qui passe à la bâtisse de Champ Garri, traverse sur la passerelle le riu de la Maïris et arrive au hameau des Moulins (b.74).

Passer sous les maisons et continuer de niveau sur un beau sentier bordé de noisetiers pour sortir au cimetière sous les maisons de Chana Pastoun (Croix - b.97). Remonter la petite rampe à gauche pour sortir sur la route (b.98) qu'il faut suivre sur la droite ; peu après le passage du vallon suivre à gauche la piste (b.99) qui remonte dans les marnes jusqu'à un carrefour (1 496 m - b.168). S'engager sur la piste de droite qui file sous les pins et continuer (b.84) toujours tout droit : le tracé redevient en sentier et remonte légèrement avant de rejoindre en contrebas le vallon de la Lare. Suivre le balisage le long du ruisseau pour remonter progressivement traverser le plateau (Prudence hors saison estivale au troupeau qui peut se trouver sur ce secteur). Passer devant la balise 83a et plonger juste après dans le versant boisé pour arriver au village de Sauze via les balises 83 et 81.



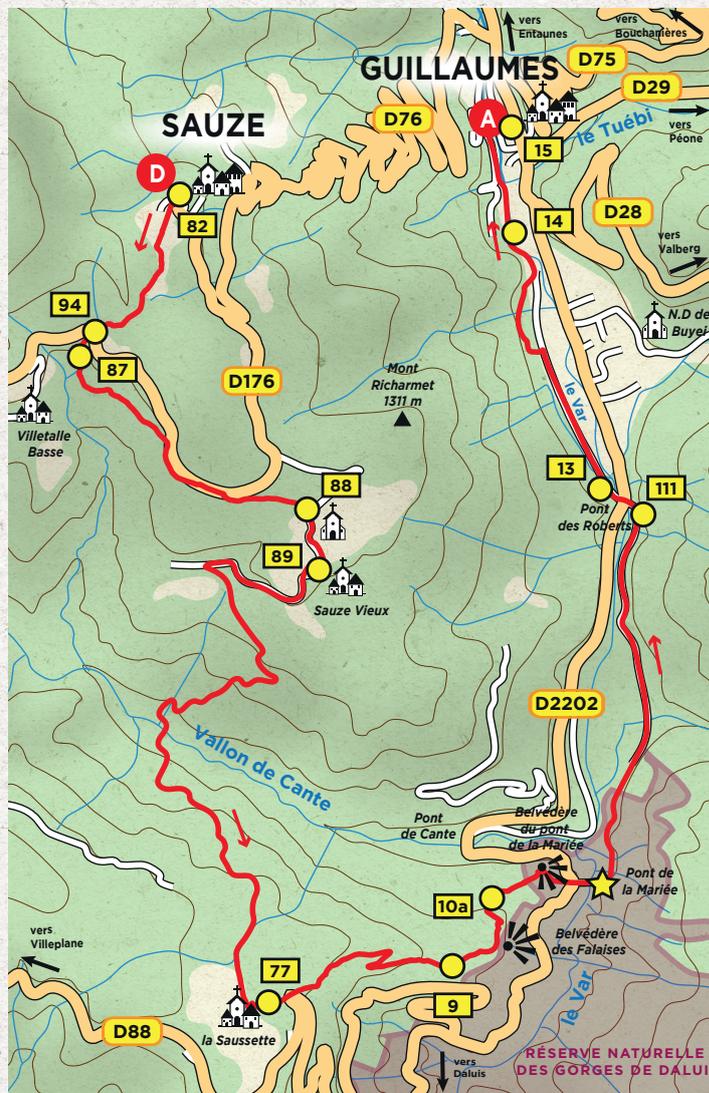


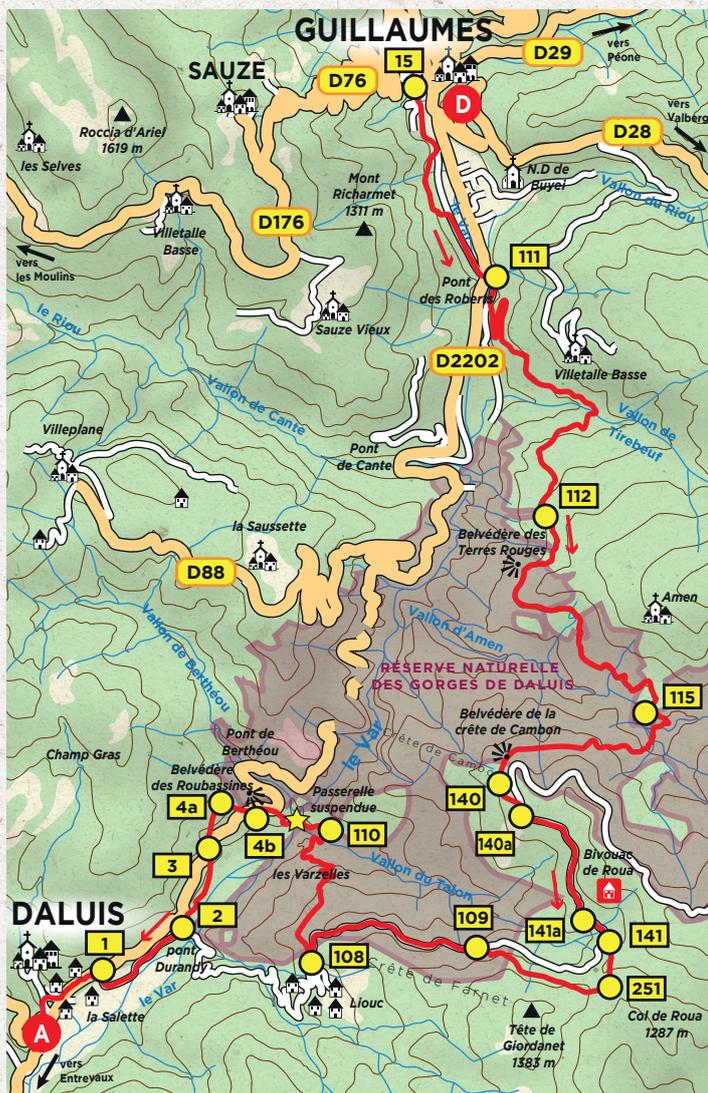
**J2**

**Au départ de Sauze.**

De l'auberge, remonter sur la place ; prendre à l'angle gauche (b.81) le sentier qui monte en direction d'un petit collet. Passer sur l'autre versant pour descendre en direction d'une bergerie (b.94). Traverser la route et suivre en face le sentier qui longe en contrebas la route pour trouver la balise 87a. Bifurquer à gauche sur le tracé de niveau qui rejoint plus loin la route ; la suivre sur une centaine de mètres avant de retrouver le sentier à droite qui descend sur la route de Sauze vieux (b.88). Poursuivre en passant devant la chapelle et arriver en bordure du hameau (b.89). Ne pas descendre dans les maisons mais suivre la petite route à droite qui descend jusqu'aux dernières maisons du quartier des Terrassettes : s'engager sur le sentier qui part sous les chênes et rejoint par de nombreux lacets le vallon de Cante. Franchir le cours d'eau sur la passerelle et suivre en face le balisage qui remonte la versant dans une belle forêt qui s'éclaircit à l'approche du plateau. Traverser en bordure des près pour rejoindre une des maisons du hameau de la Saussette (b.77). Bifurquer à gauche sur le sentier qui vient toucher un lacet de la route de Villeplane et continu à descendre dans l'adret de chênes jusqu'à un petit collet (b.9). Avant de continuer à gauche en direction du pont de Cante : peu après une halte au belvédère des Falaises offre une vue plongeante sur le pont de la Mariée et les Gorges. Continuer à descendre et au niveau de la balise 10a, prendre à droite pour rejoindre la croupe et en contrebas le belvédère du pont de la Mariée, qui surplombe le pont homonyme qui enjambe les spectaculaires gorges.

Revenir sur ses pas pour s'engager avec prudence dans la descente de l'escalier métallique, surtout dans la partie supérieure plus raide et rejoindre la rive droite du pont de la Mariée. Traverser l'ouvrage qui offre une vue splendide et surplombante sur le Var (attention de ne pas se pencher !) et suivre l'ancienne voie de tramway qui rejoint le pont des Roberts (b.111). Traverser la route avec prudence et prendre à gauche l'ancienne voie qui franchit le Var et se prolonge sur la droite (b.13) par une piste ; bien avant l'ouvrage hydraulique un sentier part à gauche et longe sous les arbres pour sortir peu après la retenue. Le sentier valléen qui file en rive droite permet de retrouver un agréable tracé qui longe le cours d'eau en passant derrière le stade et ressort sur la petite route qu'il faut suivre sur la droite. Franchir le pont (b.15), et gagner le centre de Guillaumes.





**J3**

**Au départ de Guillaumes.**

Du centre de Guillaumes, prendre la rue du Dauphiné qui amène au pont qui enjambe le Var. Le traverser (b.15) et continuer sur la gauche pour trouver bientôt un sentier aménagé sur les berges du Var qui passe derrière le stade pour rejoindre l'ancien sentier valléen. Continuer sur celui-ci pour déboucher au petit barrage et suivre, à main droite, l'agréable tracé qui se faufile en sous-bois pour ressortir sur la piste plus loin. La suivre toujours en direction des gorges pour trouver après la balise 13 le pont des Roberts. Traverser avec prudence pour récupérer en face (b.111), l'antique voie muletière datant des Romains qui fut très longtemps la principale voie de communication désenclavant Guillaumes et le Val d'Entraunes pour rejoindre Puget-Théniers via le col de Roua. Remonter vers le sud et l'intersection du sentier d'Amen (b.112), rester sur la voie romaine pour atteindre le belvédère des Terres Rouges (1 140 m) situé quelques mètres après le panneau de la RNR des gorges de Daluis, qui marque la porte d'entrée dans les pétilles. Continuer à flanc sur l'admirable sentier en corniche à travers un paysage aride qui domine les gorges et le canyon jusqu'à l'entrée de la clue d'Amen (b.115). Descendre vers la passerelle et remonter sur le versant opposé par de larges lacets qui épousent agréablement les faiblesses du versant dénudé. Poursuivre par une traversée de niveau dans le sous-bois pour sortir à nouveau sur une croupe dégarnie qui précède l'arrivée au belvédère de la Crête de Cambon. Continuer de niveau (b.140) pour trouver peu après la piste du col de Roua (b.140a) qu'il faut suivre en direction du sud jusqu'à la balise

141a. A l'intersection il est possible de prendre à gauche le nouveau sentier pour faire un aller-retour au campement de Roua, pour une pause sur ce lieu de bivouac aménagé et gardé (source en contrebas). Redescendre sur la piste de Roua et prendre à gauche en direction du col homonyme jusqu'à trouver la balise 141. Bifurquer à gauche pour se diriger plein sud en direction du col de Roua (b.251) ; un rapide crochet au col (b.250) permet de découvrir la vue sur le bassin de la Roudoule avant de revenir sur ses pas (b.251). Poursuivre à gauche en traversée au-dessus de la piste jusqu'à la récupérer plus bas (b.109) pour descendre et rejoindre, peu avant le hameau du Liouc, le départ du sentier des Varzelles (b.108). Descendre sur la droite dans un sous-bois de pins puis de noisetiers jusqu'à sortir sur une croupe dégarnie. La suivre un moment avant de prendre à droite l'ancien sentier qui utilise astucieusement les faiblesses de la roche pour franchir le vallon du Talon. Remonter en face la rive droite (b.110) et prendre à gauche pour rejoindre la rive gauche du Var et sa nouvelle passerelle suspendue de plus de 60 mètres de long qui traverse le fleuve. La franchir et remonter par le sentier restauré récemment le versant ensoleillé, pour venir longer la route départementale et sortir en sécurité peu avant l'aire de Roua (b.4b). Traverser avec prudence la route et prendre le chemin en face (b.4b) qui permet de retrouver un peu plus haut, le sentier valléen (b.4a). Bifurquer à gauche et rejoindre plus bas à nouveau la route départementale (b.4) ; traverser avec prudence pour trouver en face (b.3) le sentier valléen qui ramène au pont Durandy (b.2). Suivre la route à droite et après le stade le tracé du sentier valléen qui ramène au quartier de la Salette (b.1) et de l'autre côté de la route au parking de départ.



# INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

## Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



## Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

**Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !**



## Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

## Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

**Encadrement :** n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

**Recommandations de pratique :** un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

**Pour alerter les secours, composez le 112.**

**Attention !** En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.